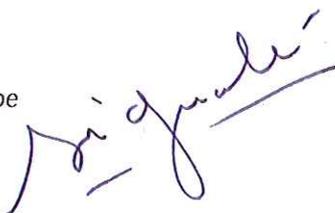


**LE PRÉSIDENT**

Président de la Commission  
« Ressources Naturelles »  
du Comité des Régions d'Europe  
Ancien Ministre

PWR / CM



**Monsieur Olivier SCHRAMEK**

Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel  
Tour Mirabeau  
39-43 quai André Citroën  
75739 PARIS Cedex 15

Monsieur le Président,

Suite à la diffusion de l'émission « Capital » sur M6 ce dimanche 17 mars 2013, je viens d'intervenir auprès de M. Nicolas de Tavernost, Président Directeur Général de la chaîne concernée.

Je vous joins copie de ce courrier et souhaite vous alerter sur le caractère outrancier de ce reportage qui, loin de présenter les dispositifs locaux d'aide aux entreprises, se voulait avant tout un procès à charge contre les collectivités locales.

Toute correspondance  
doit être adressée  
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président  
de la Région  
Hôtel de Région  
13/15 av. de Fontmaure  
63402 Chamalières Cedex  
Tél : 04 73 31 85 85

Les choix opérés lors du montage au niveau des prises d'images et de sons dénaturent totalement la réalité des faits. Cela fut le cas pour les services de la Région Auvergne mais aussi pour une entreprise du bassin de Montluçon présentée dans ce reportage.

Vous trouverez également copie du courrier que m'a adressé le responsable de cette société qui a particulièrement mal vécu ce reportage compte tenu de la nature des images diffusées.

Au regard du discrédit porté sur la collectivité régionale que je représente, j'ai demandé au Président de M6 de pouvoir bénéficier d'un rectificatif sous la forme d'un communiqué ou d'une interview qui serait diffusée lors d'une prochaine émission « Capital ».

En tant que représentant de la collectivité, soucieux de l'utilisation des deniers publics et de la transparence, j'ai souhaité ouvrir les portes à l'équipe de tournage de la chaîne M6. Je ne peux cependant que dénoncer le caractère tendancieux de ce reportage qui travestit la réalité du fait des omissions et des choix d'images opérés lors du montage.

Je vous saurais gré, au regard des compétences du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, de bien vouloir intervenir auprès du responsable de cette chaîne pour que notre collectivité obtienne satisfaction.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute ma considération.



**René SOUCHON**

